

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face à la dégradation brutale de la situation épidémiologique dans le Nord et à l'état d'urgence sanitaire décrété en France pour quatre semaines au moins,

Les maires de la Communauté urbaine de Dunkerque décident à l'unanimité d'un plan local dédié à l'organisation des événements festifs de ces prochains mois

Depuis la fin des congés d'été et la rentrée scolaire, le département du Nord est placé en zone de circulation active du virus, à l'instar de nombreux autres territoires de notre pays.

Les différentes mesures prises ces dernières semaines n'ont malheureusement pas permis de stopper la montée progressive de cette deuxième vague que nous redoutions.

Ces derniers jours, la dégradation très rapide des indicateurs épidémiologiques a conduit le Président de la République à annoncer le placement du territoire national en état d'urgence sanitaire à compter de ce vendredi 16 octobre et pour une durée minimale de 4 semaines.

A Dunkerque, le plan local de mesures sanitaires renforcées que nous avons négocié avec le Préfet du Nord est entré en application le 29 septembre. Il nous a permis de stabiliser la situation dans un premier temps, mais n'a pas pu enrayer la brutale dégradation des indicateurs sanitaires, avec un taux d'incidence de 254 constaté au 13 octobre par l'ARS pour notre agglomération, soit au-dessus du seuil d'alerte maximale.

Dans la proximité immédiate de notre Communauté urbaine, dans la métropole lilloise et en Belgique notamment, des mesures de couvre-feu et de fermetures des bars et restaurants sont entrées en application ces dernières heures.

Face à cette situation d'état d'urgence sanitaire fortement susceptible d'être prolongée au mois de décembre, les maires de la Communauté urbaine de Dunkerque se sont réunis ce mardi 20 octobre en Conférence des maires exceptionnelle pour travailler ensemble sur le calendrier des événements festifs des six prochains mois et prendre de nouvelles mesures permettant de concilier la lutte contre l'épidémie et notre désir collectif de partager malgré tout des moments de fête et de cohésion sociale.

Fêtes de fin d'année

En responsabilité et à l'unanimité, en accord avec Monsieur le Préfet du Nord, les maires décident d'annuler tous les grands rassemblements de fin d'année pour lesquelles le respect le plus strict des gestes barrières ne peut être garanti. Sont ainsi concernés les parades, les descentes du père Noël, les feux d'artifice, etc.

A l'instar de nos marchés alimentaires traditionnels, les marchés de Noël en plein air seront maintenus, sous réserve de l'application de mesures renforcées pour les manifestations les plus importantes. Ainsi, à Dunkerque et Gravelines, un périmètre barriéré sera mis en place et la jauge de 1.000 personnes sera strictement contrôlée par des agents de sécurité.

Les événements indoor feront l'objet d'une attention toute particulière. Ils seront notamment soumis à une application très stricte de la distanciation physique entre les personnes.

Dans les jours qui viennent, chacune et chacun des maires communiquera le programme détaillé des animations prévues dans sa commune.

Cérémonies de vœux

Dans la même logique de protection et de prévention sanitaire, **les fêtes et cérémonies de vœux communales et communautaire sont annulées.**

Carnaval

Enfin, prenant acte de la détérioration constante de la situation sanitaire ces dernières semaines, **c'est avec la plus profonde tristesse, mais en responsabilité, que les maires ont décidé ce mardi 20 octobre d'annuler les bandes de carnaval et jets de harengs organisés par les municipalités.**

Un travail se mettra en place ces prochains jours, avec tous les acteurs concernés, pour faire en sorte que l'esprit carnavalesque puisse trouver sa place dans nos communes, pour maintenir ce lien très fort qui nous unit toutes et tous et pour surmonter ensemble cette « édition annulée ».

Patrice Vergriete

Maire de Dunkerque – Président de la CUD

David Bailleul

Maire de Coudekerque-
Branche
Vice-président de la CUD

Bertrand Ringot

Maire de Gravelines
Vice-président de la CUD

Martial Beyaert

Maire de Grande-Synthe
Vice-président de la CUD

Franck Dhersin

Maire de Tétéghem -
Coudekerque-village
Vice-président de la CUD

Florence Vanhille

Maire de Zuydcoote
Vice-président de la
CUD

Eric Rommel

Maire de Loon-Plage
Vice-président de la CUD

Christine Gilloots

Maire de Bray-Dunes
Vice-président de la CUD

Julien Gokel

Maire de Cappelle-la-Grande
Vice-président de la CUD

Sony Clinquart

Maire de Grand-fort-
Philippe
Vice-président de la
CUD

Jean-Luc Darcourt

Maire d'Armbouts-
Cappel
Vice-président de la
CUD

Eric Gens

Maire de Bourbourg

Gregory Bartholomeus

Maire délégué de Fort-
Mardyck

Pierre Desmadrille

Maire de Craywick

Fabienne Castel

Maire délégué de
Mardyck

Claude Charlemagne

Maire de Saint-Georges-
sur l'Aa

Jean-Luc Goetbloet

Maire de Spycker

Jean-Pierre Clicq

Maire délégué de Saint-Pol-sur-Mer

Patrick Theodon

Maire de Ghyvelde-Les Moères

Olivier Ryckebusch

Maire de Leffrinckoucke

Contact presse :

Olivier COPPIN - Direction de la Communication et du Numérique - CUD

Tel : 03 28 23 69 57 ou 06 84 75 97 36 - Email : olivier.coppin@tud.fr